

Externalisation du service de comptabilité : entre la recherche de l'efficacité et le manque à gagner fiscal : Cas des PME en RD Congo

Outsourcing Accounting Services: Between the Pursuit of Efficiency and Tax Revenue Losses: Evidence from SMEs in the Democratic Republic of the Congo

Guelord KABAKA ILUNGA, (Doctorant)

*Département de sciences de gestion
 Faculté des sciences économiques et de gestion
 Université de Kinshasa, RDC*

Adresse de correspondance :	La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion Université de Kinshasa Kinshasa - R D Congo Tél : +243 81 51 63 453 Email : rectorat@unikin.ac.cd
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	KABAKA ILUNGA, G. (2026). Externalisation du service de comptabilité : entre la recherche de l'efficacité et le manque à gagner fiscal : Cas des PME en RD Congo. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(10), 302–316. https://doi.org/10.5281/zenodo.22016613
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 06/07/2026

Accepted: 25/08/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME
ISSN: 2658-8455
Volume 7, Issue 10 (2026)

Externalisation du service de comptabilité : entre la recherche de l'efficacité et le manque à gagner fiscal : Cas des PME en RD Congo

Résumé

Cette étude examine l'externalisation du service de comptabilité dans les petites et moyennes entreprises (PME) de la République démocratique du Congo en optant sur la recherche d'efficacité et de ses implications fiscales. Elle s'appuie sur les théories de l'agence, des coûts de transaction, des ressources et du signal afin d'analyser les déterminants de cette pratique ainsi que ses effets sur la qualité de l'information financière. La recherche adopte une approche mixte combinant une analyse quantitative et qualitative. Les données ont été collectées à partir d'une revue de la littérature, d'entretiens et d'une enquête de terrain réalisée auprès d'un échantillon de vingt PME implantées dans la ville de Kinshasa. Les résultats obtenus montrent que 75 % des entreprises enquêtées externalisent leur service de comptabilité, principalement dans une logique de réduction des coûts. Cette pratique est plus fréquente pour les entreprises détenues par des propriétaires expatriés. L'étude met également en évidence que l'externalisation ne s'accompagne pas systématiquement du recours à des cabinets d'expertise comptable agréés, ce qui limite la fiabilité des informations comptables produites. Les insuffisances observées dans la tenue des documents comptables, les déclarations fiscales et la qualité des états financiers sont susceptibles d'affecter la transparence financière et de contribuer à un manque à gagner fiscal pour l'État. L'étude conclut que l'externalisation constitue un levier potentiel de performance lorsqu'elle est encadrée par des normes comptables, des mécanismes de contrôle et le respect des obligations fiscales.

Mots clés : Externalisation - Service comptable – Fiscalité - PME

JEL Classification : M41, M42, L25, H25, D23

Type du papier : Recherche empirique

Abstract

This study examines the outsourcing of accounting services in small and medium sized enterprises (SMEs) in the Democratic Republic of Congo, focusing on the pursuit of efficiency and its fiscal implications. It draws on agency theory, transaction cost theory, resource based theory, and signaling theory to analyze the determinants of this practice as well as its effects on the quality of financial information. The research adopts a mixed approach combining quantitative and qualitative analysis. Data were collected from a literature review, interviews, and a field survey conducted with a sample of twenty SMEs located in the city of Kinshasa. The results show that 75% of the surveyed companies outsource their accounting services, mainly with the aim of reducing costs. This practice is more frequent among companies owned by expatriate proprietors. The study also highlights that outsourcing does not systematically involve the use of certified accounting firms, which limits the reliability of the accounting information produced. The shortcomings observed in bookkeeping, tax declarations, and the quality of financial statements are likely to affect financial transparency and contribute to fiscal revenue losses for the State. The study concludes that outsourcing constitutes a potential lever of performance when it is framed by accounting standards, control mechanisms, and compliance with tax obligations.

Keywords: Outsourcing, Accounting service, Taxation et SMEs

JEL Classification : M41, M42, L25, H25, D23

Paper type : Empirical Research

1. Introduction

Depuis plus d'une décennie, l'externalisation de la fonction comptable s'impose comme une pratique courante dans la gestion des organisations (HOUNKOU, G. 2016). La décision de confier une activité à un prestataire externe plutôt que de la réaliser en interne demeure complexe, car elle affecte l'ensemble des ressources de l'entreprise et entraîne des mutations organisationnelles parfois durables. La réintégration des activités externalisées peut engendrer des coûts élevés et fragiliser certaines stratégies organisationnelles (El OMARI, Y., & MAHZOUM, A. 2021, El OMARI, Y., & MAHZOUM, A. 2022).

Au-delà de la réduction des coûts, l'externalisation offre aux entreprises un accès à des systèmes d'informations performants, régulièrement mis à jour et maîtrisés par des experts, ce qui améliore la qualité et la fiabilité de la fonction comptable (AGBEDE, A., & HOUNKOU, G. 2022). Dans le contexte africain, la modernisation de la comptabilité, notamment avec l'adoption du SYSCOHADA, impose aux entreprises une tenue plus rigoureuse de leurs comptes afin de répondre aux exigences de transparence et de conformité (AGBEDE, A., & HOUNKOU, G. 2022).

En République Démocratique du Congo (RDC), l'externalisation de la comptabilité est perçue à la fois comme un levier de performance et comme une source de vulnérabilité. D'un côté, elle permet aux petites et moyennes entreprises (PME), confrontées à une forte concurrence, d'améliorer leur efficacité et leur compétitivité. De l'autre, elle contribue à un manque à gagner fiscal, en raison de la production d'informations comptables peu fiables et du recours à des prestataires dont l'expertise est parfois contestée. Cette tension est particulièrement visible dans un marché où les opérateurs indo-pakistanaï occupent une place prépondérante parmi les PME, avec un recours massif à l'externalisation selon les résultats de cette étude.

La problématique centrale de cette étude consiste donc à analyser dans quelle mesure l'externalisation de la fonction comptable, en RDC, peut simultanément améliorer la performance des PME et garantir la fiabilité des informations financières nécessaires à la mobilisation des recettes fiscales. Autrement dit, il s'agit de comprendre comment concilier l'efficacité recherchée par les entreprises et la nécessité de préserver la transparence comptable au service de l'État.

Sur le plan théorique, cette recherche contribue à enrichir la littérature sur l'externalisation en mettant en lumière ses effets ambivalents dans un contexte marqué par la mondialisation et l'uniformisation des normes comptables. Sur le plan empirique, elle propose une analyse des pratiques des PME congolaises et de leurs implications fiscales.

L'objectif de cette étude est de démontrer comment l'externalisation de la fonction comptable en RDC est à la fois un levier de performance financière pour les PME et un facteur de fragilité fiscale pour l'État congolais.

La recherche mobilise une approche mixte : qualitative et quantitative. La dimension qualitative permet de comprendre les pratiques et les perceptions des PME congolaises à travers des entretiens et observations, tandis que la dimension quantitative, fondée sur des enquêtes et analyses statistiques, mesure l'impact de l'externalisation sur la performance et la fiabilité des informations comptables.

Afin de répondre à cette problématique, l'article s'organise comme suit: la première section présente le cadre conceptuel et la revue de la littérature; la deuxième section expose la méthodologie, la troisième section analyse les résultats empiriques relatifs aux PME en RDC, enfin, la conclusion propose la synthèse des résultats, les contributions théoriques, les contributions managériales, les limites de la recherche et les perspectives futures.

2. Cadre conceptuel et revue de la littérature

2.1. Cadre conceptuel

2.1.1. Définition et discussion des concepts

- **La comptabilité**

La comptabilité est généralement définie comme une technique de collecte, de traitement et d'interprétation de l'information financière (MAKAYA, W. 2010). Cette approche met en avant son rôle de système d'information. COLASSE, B. et al. (2005) et MATTESSICH, R. (2002), insistent sur sa dimension normative et légale, en lien avec les obligations fiscales et commerciales : ce premier auteur souligne que la comptabilité est indissociable du cadre institutionnel qui la régit, tandis que le second met en avant son rôle dans la régulation et la transparence des marchés. Ainsi, la comptabilité est à la fois un outil de gestion interne et un instrument de régulation externe. La littérature oscille entre une vision instrumentale (outil de gestion et de performance) et une vision institutionnelle (respect des normes et obligations). Selon HOPWOOD, A. (1983), la comptabilité ne se limite pas à une technique neutre : elle participe à la construction des réalités organisationnelles et à la légitimation des pratiques managériales. Cette dualité est particulièrement pertinente dans le contexte des PME, où la comptabilité doit simultanément répondre aux besoins de pilotage et aux contraintes réglementaires.

- **Le service comptable**

Le service comptable est décrit comme le garant de la comptabilité générale et analytique, de la production des documents financiers et du respect des obligations fiscales (ZITOUNI, M. & MESSA, M. 2023). Au-delà de cette fonction technique, il joue un rôle de contrôle interne et de fiabilisation de l'information. COLASSE, B. et al. (2005) et MATTESSICH, R. (2002) mettent l'accent sur la dimension de conformité (respect des normes), tandis que HOPWOOD, A. (1983) souligne son rôle stratégique dans la prise de décision. Cette divergence reflète une tension entre une logique de conformité et une logique de création de valeur.

- **L'externalisation du service comptable**

L'externalisation est présentée comme une réponse à la recherche de performance et de réduction des coûts (HOUNKOU, E. 2016). Elle est définie comme un contrat par lequel un prestataire prend en charge une fonction interne (QUELIN, B. & DUHAMEL, F. 2005). Ceci oppose une vision économique (réduction des coûts, flexibilité) à une vision institutionnelle (gestion des contraintes fiscales et réglementaires). Dans le cas des PME, l'externalisation peut être perçue comme une stratégie d'adaptation face à la pression fiscale, mais elle soulève aussi des enjeux de dépendance et de perte de contrôle. CHANSON, G. et ROUGES, V. (2012) pensent que mesurer l'ampleur de l'externalisation de la fonction comptable reste difficile, car le taux varie selon que l'on considère la comptabilité dans son ensemble ou à travers ses composantes. Même si certaines PME congolaises déclarent ne pas tenir de comptabilité, celle-ci demeure une obligation légale : son absence constitue une faute de gestion et une fraude fiscale. La comptabilité joue plusieurs rôles, notamment celui d'être une preuve juridique, un outil de gestion et un instrument de contrôle, mais elle peut être manipulée par les dirigeants. Pour limiter ce risque, les comptes sont généralement certifiés par des commissaires aux comptes, garantissant leur régularité et leur sincérité.

- **La fiscalité**

MARINI, P. (2004) ; KOLA, G. (2014) & MABIALA, U. (2022) définissent la fiscalité comme l'ensemble de règles et de pratiques relatives aux prélèvements obligatoires. Leurs définitions

convergent sur son rôle de mobilisation des ressources publiques, mais divergent sur les aspects suivants : les deux premiers auteurs insistent sur la dimension juridique, pendant que MABIALA, U. (2022), se penche sur la fonction économique. Cette pluralité de définitions révèle une tension entre une approche normative (ensemble de lois et règlements) et une approche fonctionnelle (outil de financement de l'État). Pour les PME, cette tension se traduit par une perception ambivalente : la fiscalité est à la fois une contrainte et un levier de régulation.

- ***Le régime fiscal des PME***

En RDC, le régime fiscal des PME est simplifié : 1 % pour les activités de vente et 2 % pour les prestations de services (Ordonnance-loi n°13/006, 2013). Ce régime vise à alléger la charge fiscale des petites structures, cependant il peut rester lourd au regard de la faible capacité financière des PME. La tension se situe entre l'objectif de simplification et la réalité de la pression fiscale ressentie par les entreprises.

- ***Lien conceptuel et pratique entre comptabilité et fiscalité***

BELLILI, K. & BENAMRA, Z. (2024) rappellent que l'information comptable est indispensable aux acteurs économiques pour contrôler les opérations et planifier la croissance. La comptabilité apparaît ainsi comme un système d'informations visant à présenter une image fidèle de la situation financière. La fiscalité, quant à elle, regroupe les règles légales d'imposition auxquelles l'entreprise doit se conformer. ROSSIGNOL, J. cité par les auteurs précédents, affirme que la comptabilité et la fiscalité entretiennent une relation étroite depuis plusieurs siècles, renforcée après la première guerre mondiale. Ce qui a contribué à l'autonomie du droit fiscal et à l'évolution de la profession comptable. La nature de cette relation varie selon les pays : parfois fortement connectée, parfois indépendante. Enfin, HOUNKOU, E. (2016) souligne l'importance de la fiscalité dans l'économie nationale, tandis que MENCHAOUI, M. (2015) insiste sur la nécessité de la gérer au même titre que les dimensions commerciales et financières, rappelant que longtemps, « gérer l'impôt » a été assimilé à la fraude fiscale.

2.1.2. Notions sur les PME

- ***Perception du concept PME***

Les PME sont souvent valorisées pour leur flexibilité, créativité et convivialité (TORRES, O. 2012). En RDC, elles sont définies par des seuils de chiffre d'affaires, d'effectif et d'investissement. La littérature internationale insiste sur les qualités organisationnelles des PME (approche qualitative), tandis que la réglementation nationale privilégie des critères quantitatifs (effectif, chiffre d'affaires), ce qui justifie une approche normative.

- ***Classification des PME***

S'inspirant de la législation congolaise, MBANGALA, M. (2021) distingue trois catégories des PME :

- a) Micro Entreprise (ME)** ou Très Petite Entreprise (TPE) avec les critères et les seuils suivants : ce sont celles ayant un effectif (1 à 5 employés) ; un chiffre d'affaires équivalant en FC d'un montant inférieur ou égal à 10.000 dollars américains et tiennent une comptabilité élémentaire selon le système comptable en vigueur en République Démocratique du Congo ;
- b) Petite Entreprise (PE)** sont celles ayant un effectif variant entre 6 à 50 employés ; un chiffre d'affaires équivalant en FC de 10.001 à 60.000 dollars américains ; un mode de gestion ouvert à la décentralisation et tiennent une comptabilité selon le système comptable en vigueur en République Démocratique du Congo ;

- c) **Moyenne Entreprise (ME)** présentent les caractères suivants : un effectif de 51 à 200 employés ; un chiffre d'affaires équivalant en FC de 60.001 à 600.000 dollars américains ; tenue d'une comptabilité selon le système comptable en vigueur en République Démocratique du Congo ; un mode de gestion ouvert à la décentralisation ; un investissement net inférieur ou égal à l'équivalent de 350.000 dollars américains.

2.2. Revue de la littérature

2.2.1. Revue théorique

L'externalisation de la fonction comptable et ses implications fiscales peuvent être analysées à travers plusieurs cadres théoriques en sciences de gestion. Quatre approches majeures sont mobilisées : la théorie de l'agence, la théorie des ressources, la théorie des coûts de transaction et la théorie des signaux. Afin d'éviter une juxtaposition, ces théories sont articulées dans un modèle conceptuel intégrateur qui met en évidence leurs apports complémentaires à la compréhension de la décision d'externalisation.

- ***La théorie de l'agence et la décision d'externalisation***

La théorie de l'agence (JENSEN, M. & MECKLING, W. 1976) analyse la relation contractuelle entre le principal (l'entreprise) et l'agent (le prestataire). L'externalisation de la comptabilité implique la mise en place de contrats plus ou moins complets, intégrant des clauses de suivi et de contrôle. Elle permet de réduire les comportements opportunistes et d'assurer une meilleure coordination inter-organisationnelle. Ainsi, l'externalisation devient un mécanisme de gouvernance visant à limiter les coûts liés à l'asymétrie d'information et aux divergences d'intérêts.

- ***La théorie des ressources et la décision d'externalisation***

La théorie fondée sur les ressources (BARNEY, J. 1991) considère que les compétences stratégiques, rares et difficilement imitables, constituent la source d'un avantage concurrentiel durable. L'externalisation permet à l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier tout en accédant aux compétences spécialisées des prestataires. Les ressources mobilisées par les partenaires externes deviennent complémentaires et renforcent la performance globale, dès lors que l'externalisation est jugée plus efficiente que la réalisation interne.

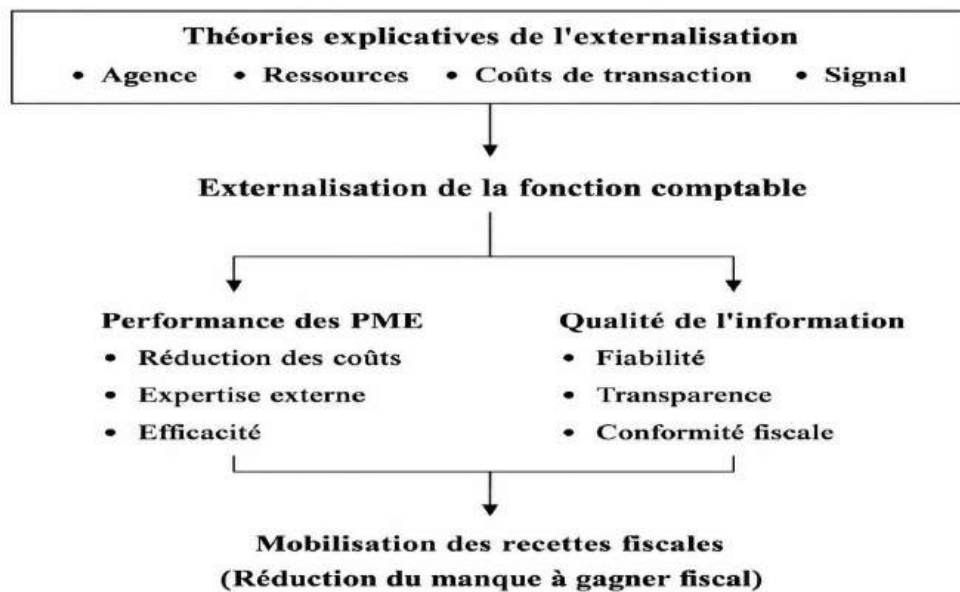
- ***La théorie des coûts de transaction et la décision d'externalisation***

La théorie des coûts de transaction (Williamson, O. 1985) postule que les formes organisationnelles sont choisies en fonction de leur capacité à gérer efficacement les transactions. L'externalisation est privilégiée lorsque les coûts de coordination et de contrôle sont inférieurs à ceux de la production interne. Elle permet d'ajuster le design organisationnel aux spécificités de l'échange et de réduire les coûts liés à l'incertitude, à la fréquence et à la spécificité des actifs (CHANSON, G. & ROUGES, V. 2012).

- ***La théorie des signaux et la décision d'externalisation***

La théorie du signal (SPENCE, M. 1973) explique comment les entreprises réduisent l'asymétrie d'information en envoyant des signaux crédibles au marché. L'externalisation de la comptabilité peut constituer un signal de transparence et de fiabilité, en limitant les possibilités de manipulation interne des données financières (CHANSON, G. & ROUGES, V. 2012). Elle renforce la confiance des parties prenantes dans la qualité des états financiers publiés. Ces théories ont permis la mise en place du cadre conceptuel ci-dessous :

Figure N°1 : cadre conceptuel de l'étude



Source : l'auteur sur base des travaux de JENSEN, M. & MECKLING, W. (1976), BARNEY, J. 1991, Williamson, O. 1985 & SPENCE, M. 1973

2.2.2. Revue empirique

L'externalisation de la fonction comptable est un sujet largement étudié en sciences de gestion. Plusieurs recherches mettent en évidence ses effets sur la performance, la fiabilité des données et les implications stratégiques. Les quatre études suivantes illustrent ces apports:

HOUNKOU, E. (2016), dans son ouvrage "*Externalisation et performance des PME*", s'intéresse aux motivations des petites et moyennes entreprises béninoises à externaliser leur fonction comptable et aux effets de cette pratique sur leur performance. À travers une enquête menée auprès de trente PME, combinant des entretiens et des questionnaires, l'auteur montre que l'externalisation est principalement motivée par la recherche de fiabilité des informations comptables et fiscales ainsi que par le manque de compétences internes. Les résultats révèlent que cette pratique améliore la performance organisationnelle et réduit les risques de redressement fiscal, renforçant ainsi la confiance des autorités. Toutefois, l'étude reste limitée par la taille réduite de l'échantillon, une approche essentiellement descriptive et une portée géographique restreinte au Bénin.

AGBÈDÈ, A., & HOUNKOU, G. (2022), ont mené une étude sur *Externalisation et performance de la fonction comptable: access aux systems information et fiabilité des données*. Ils approfondissent cette problématique en adoptant une approche quantitative. Leur enquête, menée auprès de soixante-quatre PME béninoises, mobilise une régression multiple pour évaluer l'impact de l'externalisation sur la performance comptable. Les résultats mettent en évidence une amélioration de la performance financière et organisationnelle grâce à l'expertise des prestataires externes, qui renforcent la fiabilité des données produites. Cependant, l'étude présente des limites méthodologiques, notamment le risque de biais lié aux réponses auto-déclarées et l'absence d'une analyse qualitative permettant de mieux comprendre les mécanismes internes.

El OMARI, Y., & MAHZOUM, A. (2020), ont analysé la *réintégration des activités externalisées: couts et implications stratégiques*, et proposent une réflexion théorique sur les avantages et les risques liés à l'externalisation et à la réintégration des activités. En mobilisant la théorie des coûts de transaction et la théorie des ressources, ils montrent que l'externalisation offre des bénéfices financiers et organisationnels, mais que la réintégration engendre des coûts et des rigidités stratégiques. Le succès de l'externalisation dépend ainsi de la nature de l'activité

externalisée et de la qualité de la relation avec le prestataire. Néanmoins, cette étude reste conceptuelle et souffre de l'absence de validation empirique, ce qui limite la portée pratique de ses conclusions.

CHANSON, G. & ROUGES, V. (2012), à travers leur article *Externalisation et coûts de transaction: une analyse des pratiques* publiée dans la *Revue Française de Gestion*, ils examinent l'externalisation comptable à travers la théorie des coûts de transaction et la théorie du signal. Leur enquête, menée auprès de cent vingt-trois entreprises françaises, révèle que les sociétés cotées et fortement endettées externalisent plus fréquemment leur comptabilité, tandis que celles ayant recours au co-commissariat y sont moins enclines. L'externalisation apparaît ainsi comme un signal de transparence et de fiabilité destiné aux parties prenantes. Toutefois, l'étude est limitée par son champ géographique restreint à la France et par une focalisation sur la théorie du signal au détriment d'une analyse plus approfondie des coûts de transaction.

Ainsi, la particularité de cette étude réside dans l'articulation originale qu'il propose entre les apports des recherches antérieures et le contexte spécifique congolais.

Alors que les études existantes mettent surtout en avant les bénéfices de l'externalisation en termes de performance organisationnelle, de fiabilité des données ou de transparence vis-à-vis des parties prenantes, ce travail introduit une dimension critique en soulignant simultanément les gains d'efficacité pour les PME et les pertes fiscales potentielles pour l'État. Il se distingue également par son terrain d'investigation : la République Démocratique du Congo, un environnement institutionnel et fiscal encore peu exploré dans la littérature, ce qui enrichit la compréhension des pratiques d'externalisation dans un contexte africain francophone. Enfin, en mobilisant un échantillon de vingt PME locales, ce travail apporte une contribution empirique originale qui complète les approches théoriques ou les études menées dans d'autres pays, et met en lumière les tensions entre performance micro-économique et enjeux macro-économiques. Ce qui a conduit à formuler les hypothèses suivantes :

H1: l'externalisation du service de comptabilité par les PME congolaises vise la recherche d'efficacité organisationnelle et financière. Cette hypothèse s'appuie sur la théorie des ressources (BARNEY, J. 1991), qui met en avant l'accès à des compétences spécialisées et à des systèmes d'informations performants, ainsi que sur la théorie des coûts de transaction (Williamson, O. 1985), qui explique la réduction des coûts fixes et la transformation en coûts variables. Elle comble ainsi une limite des études antérieures (HOUNKOU, E. 2016 et AGBÈDÈ, A., & HOUNKOU, G. 2022) qui se concentraient surtout sur la performance interne des PME sans articuler suffisamment les dimensions organisationnelles et financières dans un contexte africain francophone. La recherche apporte donc une perspective intégrée qui relie efficacité, flexibilité et rentabilité.

H2: l'externalisation tend à favoriser la dissimulation d'informations financières et entraîne un manque à gagner fiscal. Cette hypothèse s'ancre dans la théorie de l'agence (JENSEN, M. & MECKLING, W. 1976), qui met en lumière les comportements opportunistes liés à l'asymétrie d'informations, et de la théorie du signal (SPENCE, M. 1973), qui explique comment l'externalisation peut être perçue comme un signal de transparence, mais se révèle parfois trompeuse. Elle répond aux limites des travaux de CHANSON, G. & ROUGES, V. (2012) et d'EL OMARI, O. & MAHZOUM, A. (2020), qui ont peu exploré la dimension fiscale et les effets pervers de l'externalisation.

L'étude introduit ainsi une particularité : elle dépasse la vision strictement managériale pour mettre en évidence les tensions entre performance micro-économique des PME et manque à gagner macro-économique pour l'État congolais.

3. Méthodologie de recherche

La méthodologie désigne une solution aux problèmes reliés à la construction de la preuve des propositions et des modélisations au projet des objets ou des dimensions dont les théories indiquent l'existence (GENEST, K. & PERCO, B. 2014). Cette partie de l'étude reprend: la population de l'étude, la taille de l'échantillon, le protocole et le déroulement des entretiens, les considérations éthiques et le test de fiabilité ainsi que le traitement des données.

3.1. Population de l'étude

D'après la base de données de la Direction Générale des Impôts, la République Démocratique du Congo dispose de 77.108 petites et moyennes entreprises formelles pour ses 95 millions d'habitants (OMANDJI, L. 2022). Cette population se caractérise par une forte hétérogénéité: certaines sont issues du secteur manufacturier, d'autres du commerce ou des services, tandis qu'une proportion importante demeure informelle. Dans le cadre de la présente étude, cette population constitue le cadre de référence à partir duquel un échantillon non probaliste sera défini.

3.2. Taille de l'échantillon

En ce qui concerne cette recherche, l'échantillon retenu est composé de 20 PME congolaises sélectionnées selon une démarche d'échantillonnage raisonné (non probabiliste). Ce choix repose sur des critères précis permettant de refléter la diversité de la population des PME en RDC. Premièrement, la taille des entreprises a été prise en compte afin d'inclure des micro, petites et moyennes entreprises. Ensuite, la nature du secteur d'activité (commerce, services et industrie) a guidé la sélection pour assurer une représentativité sectorielle. Enfin, la nationalité du propriétaire (locale ou étrangère) a été intégrée comme critère, afin de mettre en évidence les différences éventuelles de pratiques de gestion et de formalisation entre entrepreneurs congolais et expatriés. Ainsi, l'échantillon de 20 PME constitue une base raisonnée et équilibrée pour l'analyse, tout en tenant compte des réalités structurelles et économiques du tissu entrepreneurial congolais.

3.3. Protocole et déroulement des entretiens

Les entretiens semi-directifs ont constitué la technique principale de collecte des données auprès des PME sélectionnées. Au total, 20 entretiens ont été réalisés, soit un par PME, afin de garantir une couverture complète et équilibrée des cas étudiés. Un guide d'entretien, comme outil de recherche, a été élaboré et structuré autour de thèmes clés suivants : l'externalisation du service comptable, la fiscalité, la nationalité du propriétaire, ainsi que la rentabilité et l'efficacité des pratiques de gestion. Les entretiens ont été conduits dans un cadre respectueux et professionnel : chaque session a été enregistrée avec l'accord préalable des participants, puis retranscrite intégralement dans un bloc-notes pour permettre une analyse qualitative approfondie. Cette démarche méthodologique a favorisé la collecte de données riches et nuancées, tout en laissant une marge de liberté aux répondants pour exprimer leurs expériences et perceptions.

3.4. Considérations éthiques et test de fiabilité

La recherche a porté une attention particulière aux considérations éthiques en ce sens que chaque dirigeant de PME a signé un formulaire de consentement éclairé, garantissant la participation volontaire et informée. Afin de préserver la confidentialité, les données ont été anonymisées et les entreprises sont identifiées par des codes (PME1, PME2, etc.), ce qui protège leur identité et leur situation fiscale. De plus, les résultats sont présentés de manière agrégée, évitant toute stigmatisation ou interprétation ciblée.

En ce qui concerne la fiabilité et la validité des instruments, le guide d'entretien a été testé auprès de trois PME pilotes. Ce pré-test a permis de vérifier la clarté des questions et d'identifier certaines formulations ambiguës, qui ont été corrigées avant la collecte finale. Les thèmes retenus (externalisation, fiscalité, nationalité du propriétaire, rentabilité et efficacité) sont directement liés aux objectifs de recherche, garantissant ainsi la pertinence et la cohérence des données recueillies. Ce qui renforce la crédibilité des résultats de l'étude et assure une assise méthodologique plus solide.

3.5. Traitement des données

Le traitement des données a reposé sur une combinaison de techniques statistiques adaptées à la nature des variables étudiées. Dans un premier temps, les informations collectées ont été codées et saisies dans une base de données afin de permettre leur exploitation informatique. Les variables qualitatives (taille de l'entreprise, secteur d'activité, nationalité du propriétaire, recours ou non à l'externalisation comptable) ont été transformées en modalités numériques pour faciliter l'analyse. Ensuite, des tests statistiques inférentiels ont été mobilisés : le test du Khi-deux de Pearson a servi à examiner l'existence d'une association entre deux variables qualitatives, tandis que le t-test de Student a permis de comparer deux groupes distincts (PME locales vs expatriées) sur leur comportement en matière d'externalisation. Ces tests ont été réalisés en respectant les conditions de validité (degrés de liberté, seuil de signification fixé à 5 %), garantissant la pertinence des conclusions. L'ensemble du processus a été conduit avec le logiciel SPSS, qui a facilité la gestion des données, l'application des tests et la production des tableaux de sortie nécessaires à l'interprétation.

4. Résultats de la recherche

L'objectif d'une recherche est de proposer des solutions à des problèmes, d'apporter des réponses à des questions ou encore de contribuer au développement de nouvelles théories (SINZIDI G., 2024). La présente étude s'inscrit dans cette logique en se consacrant à l'analyse des PME qui recourent à l'externalisation du service comptable, afin d'examiner les effets de cette pratique sur la fiabilité des informations financières et sur le manque à gagner fiscal enregistré par le Trésor public.

4.1. De l'externalisation du service comptable

4.1.1. Analyse en termes d'effectif

Les résultats montrent que sur un total de 20 PME, 15 d'entre elles, soit 75 %, recourent à l'externalisation de leur service de comptabilité, par contre 5 autres, soit 25 %, n'y font pas recours. Cette forte proportion traduit une tendance à adopter l'externalisation comme pratique de gestion. Ce constat suggère que l'externalisation est perçue par la majorité des PME congolaises comme une stratégie visant à améliorer l'efficacité organisationnelle et financière. En revanche, les PME qui ne recourent pas à cette pratique ne disposent pas d'outils formels de contrôle comptable, ce qui limite la traçabilité de leurs opérations financières et peut affecter la fiabilité des informations produites. Ces observations sont reproduites dans le tableau ci-dessous:

Tableau n°1 : Distribution du recours à l'externalisation

	Recours	Non recours	TOTAL
En nombre	15	5	20
En %	75	25	100

Source : l'auteur

4.1.2. Analyse en termes de nationalité du propriétaire

Le test du Khi-deux de Pearson appliqué à la relation entre l'externalisation du service de comptabilité et la nationalité du propriétaire des PME donne une statistique de $\chi^2 = 4,45$, avec 1 comme degré de liberté et une p-value de 0,035. Ce résultat est inférieur au seuil de signification retenu ($\alpha = 0,05$), ce qui permet de conclure à l'existence d'une association statistiquement significative entre les deux variables. En définitive, la tendance à externaliser la comptabilité est liée à la nationalité du propriétaire : les PME détenues par des expatriés recourent plus fréquemment à l'externalisation que celles détenues par des Congolais. Le tableau qui suit illustre la réalité des résultats obtenus :

Tableau n°2 : Test du Khi-deux de Pearson appliqué à l'externalisation comptable

Variable croisée	Khi – deux (X^2)	Ddl	p-value	Seuil
Externalisation du service comptable	4,45	1	0,035	5% ($\alpha = 0,05$)

Source : l'auteur sur base des outputs de SPSS

4.2. Du manque à gagner fiscal

L'absence de pièces justificatives (factures, journaux comptables, bilans, compte de résultat, etc.) par les PME congolaises ne recourant pas à l'externalisation du service comptable, et le défaut de transparence dans les informations financières fournies par celles qui font appel à l'externalisation comptable rendent difficile l'évaluation correcte de l'assiette fiscale et entraînent le manque à gagner en défaveur des finances publiques. Par conséquent, les services fiscaux ne disposent pas de données fiables pour calculer l'impôt, ce qui entraîne une sous-déclaration des revenus et donc une perte de recettes pour l'État. En outre, le défaut de transparence dans la présentation des états financiers crée non seulement un manque à gagner fiscal pour l'État congolais, mais aussi, une méfiance de ces PME au regard de leurs parties prenantes : les banques hésitent à accorder des crédits, les investisseurs doutent de la fiabilité des données financières, et l'État perd non seulement les recettes fiscales, mais aussi la confiance nécessaire pour instaurer un climat propice aux affaires. En conclusion, le manque à gagner fiscal lié à la non-tenue d'une comptabilité sincère et au recours aux services comptables externes en République Démocratique du Congo ne se limite pas à une perte monétaire immédiate, il fragilise l'ensemble du système économique en réduisant la traçabilité, la crédibilité et la capacité de contrôle des finances publiques.

4.3. Vérification des hypothèses de recherche et discussion

4.3.1. De la vérification des hypothèses

À partir des résultats obtenus ci-haut, le tableau ci-dessous résume la vérification des hypothèses de la recherche :

Tableau n°3 : Vérification des hypothèses

HYPOTHÈSES	RÉSULTATS OBTENUS	CONSTATS
Hypothèse 1 : l'externalisation du service de comptabilité par les PME congolaises vise la recherche d'efficacité organisationnelle et financière.	Sur un total de 20 PME, 15 d'entre elles, soit 75 %, principalement détenues par des expatriés, recourent à l'externalisation du service de comptabilité. Par contre 5 autres, soit 25 %, n'y font pas recours. Cette forte proportion traduit une tendance à adopter l'externalisation comme pratique de gestion. Cela suggère que l'externalisation est perçue par la majorité des PME congolaises comme une stratégie visant à améliorer l'efficacité organisationnelle et financière.	Hypothèse validée

Hypothèse 2 : l'externalisation tend à favoriser la dissimulation d'informations financières et entraîne un manque à gagner fiscal	L'absence de pièces justificatives pour les PME congolaises ne recourant pas à l'externalisation du service comptable, et le défaut de transparence dans les informations financières fournies par celles qui font appel à l'externalisation comptable rendent difficile l'évaluation correcte de l'assiette fiscale. Par conséquent, les services fiscaux ne disposent pas de données fiables pour calculer l'impôt, ce qui entraîne une sous-déclaration des revenus et donc une perte de recettes pour l'État.	Hypothèse validée
---	--	---------------------------------

Source : l'auteur, sur bases des analyses décrites ci-haut

4.3.2. De la discussion des résultats

• De l'externalisation du service comptable et la recherche de l'efficacité (H₁)

Les résultats de l'étude confirment l'hypothèse H1 selon laquelle l'externalisation du service de comptabilité par les PME congolaises vise la recherche d'efficacité organisationnelle et financière. En effet, la proportion élevée de 75 % de PME ayant recours à cette pratique traduit une orientation stratégique vers l'accès à des compétences spécialisées et à des systèmes d'informations performants, conformément à la théorie des ressources de BARNEY, J. (1991). L'externalisation permet aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier tout en mobilisant des ressources rares et difficilement imitables, renforçant ainsi leur avantage concurrentiel. Par ailleurs, la théorie des coûts de transaction de WILLIAMSON, O. (1985) éclaire la logique économique de cette démarche : transformer des coûts fixes liés au recrutement et à la formation en coûts variables, optimisant ainsi la flexibilité et la rentabilité. Ces résultats rejoignent les travaux de HOUNKOU, E. C. (2016) et d'AGBEDE, A., & HOUNKOU, G. (2022), qui avaient déjà montré l'impact positif de l'externalisation sur la performance comptable, mais en se limitant principalement à la fiabilité des données. La présente recherche dépasse cette approche en articulant simultanément les dimensions organisationnelles et financières, offrant une perspective intégrée adaptée au contexte africain francophone. Enfin, l'analyse du Khi-deux ($\chi^2 = 4,45$; $p = 0,035$) révèle que les PME détenues par des expatriés recourent davantage à l'externalisation, ce qui suggère que la familiarité avec les standards internationaux influence les choix de gestion et renforce l'orientation vers l'efficacité organisationnelle et financière. Ainsi, l'externalisation apparaît non seulement comme une stratégie de performance, mais aussi comme une pratique façonnée par des référentiels culturels et institutionnels.

• De l'externalisation comptable au manque à gagner fiscal

Les résultats confirment l'hypothèse H2 : l'externalisation comptable favorise la dissimulation d'informations financières et entraîne un manque à gagner fiscal. L'absence de pièces justificatives et le défaut de transparence illustrent les comportements opportunistes décrits par la théorie de l'agence (JENSEN, M. C., & MECKLING, W. H., 1976), où l'asymétrie d'informations entre PME et prestataires limite la capacité de contrôle. De plus, si l'externalisation est censée constituer un signal de transparence (SPENCE, M. 1973), elle se révèle trompeuse dans le contexte congolais : les données financières restent peu fiables, ce qui fragilise la confiance des banques, des investisseurs et des autorités fiscales. Ces constats prolongent les limites des travaux de CHANSON, G., & ROUGES, V. (2012) et de EL OMARI, Y., & MAHZOUM, A. (2020), qui n'avaient pas suffisamment exploré la dimension fiscale. Ici, l'étude montre que l'externalisation ne se réduit pas à une logique managériale : elle crée une tension entre la performance micro-économique des PME et le manque à gagner macro-économique pour l'État. En conclusion, le recours aux services comptables externes en RDC fragilise la traçabilité et la crédibilité des informations financières, en réduisant la capacité de contrôle des finances publiques et en affaiblissant l'ensemble du système économique.

En définitive, les résultats trouvés confirment que l'externalisation comptable se situe à la croisée de deux logiques : elle représente un levier de performance micro-économique pour les PME, d'une part, et de l'autre, c'est une source de fragilité macro-économique pour l'État, révélant la nécessité d'un encadrement institutionnel plus rigoureux afin de limiter le manque à gagner fiscal par la conciliation de l'efficacité et de la transparence des informations financières.

5. Conclusion

La gestion comptable et sa mise en conformité avec les différentes réglementations constituent un enjeu majeur pour tout chef d'entreprise. Qu'il s'agisse de tenir une comptabilité d'engagement ou une comptabilité de trésorerie, l'entrepreneur est libre de la prendre en charge lui-même ou de faire appel à une expertise externe, s'il ne dispose pas des ressources humaines ou matérielles requises. Raison pour laquelle l'externalisation du service de comptabilité est devenue une pratique fréquente et bénéfique dans beaucoup de petites et moyennes entreprises. Cette décision peut être motivée par plusieurs facteurs : la recherche d'une rentabilité garantie, la réduction des coûts et des délais de production des états financiers, la volonté d'assurer la transparence, ainsi que le renforcement de la confiance entre les partenaires. Pour ce qui concerne cette étude, les résultats ont montré que l'externalisation du service de comptabilité est une pratique largement répandue parmi les PME congolaises : 75 % des entreprises de l'échantillon font recours à l'externalisation, contre 25 % qui n'y font pas recours. Ce constat confirme la première hypothèse selon laquelle l'externalisation est perçue comme une stratégie visant l'efficacité organisationnelle et financière. Toutefois, les résultats qualitatifs révèlent que cette pratique n'est pas toujours accompagnée de la tenue régulière et sincères de la comptabilité; ce qui favorise la dissimulation d'informations financières et entraîne un manque à gagner fiscal, corroborant l'hypothèse suivante. Par ailleurs, cette recherche apporte une contribution théorique à la littérature sur l'externalisation comptable en contexte africain. Elle met en évidence son rôle à la fois comme levier d'efficacité organisationnelle et de rationalisation des coûts, tout en démontrant que cette pratique peut également devenir un instrument de fraude fiscale en République Démocratique du Congo. Sa contribution pratique consiste à recommander aux dirigeants de PME congolaises de recourir systématiquement à des experts-comptables agréés afin de garantir la sincérité et la transparence des états financiers, de renforcer la traçabilité des opérations, tout en respectant les normes comptables OHADA mises en place.

En outre, la recherche présente certaines limites telles que : la taille restreinte de l'échantillon : 20 PME étudiées, ce qui limite la généralisation des résultats ; la portée géographique limitée : l'enquête s'est concentrée sur la ville de Kinshasa, sans inclure d'autres provinces du pays et l'absence de tests de robustesse complémentaires comme la régression logistique et les tests de corrélation multiples qui auraient pu renforcer la validité des résultats. Enfin, pour approfondir cette thématique, plusieurs pistes de recherches peuvent être envisagées ; notamment l'extension de l'échantillon à un plus grand nombre de PME et à plusieurs provinces afin d'obtenir une vision plus représentative ; la comparaison des pratiques d'externalisation comptable entre la RDC et d'autres pays africains soumis au système OHADA ; l'exploration des mécanismes de contrôle fiscal susceptibles de réduire la fraude et d'améliorer la collecte des recettes publiques ; et l'analyse de l'impact macroéconomique du manque à gagner fiscal sur la croissance et la stabilité budgétaire de l'État.

Références

- (1). AGBÈDÈ, A., & HOUNKOU, G. (2022). Externalisation et performance de la fonction comptable : accès aux systèmes d'information et fiabilité des données. *Alternatives Managériales & Économiques*, 4(4), 76–95.
- (2). AGBÈDÈ, A., & HOUNKOU, G. (2022). Modernisation de la comptabilité en Afrique et adoption du SYSCOHADA : enjeux de transparence et de conformité. *Alternatives Managériales & Économiques*, 5(1), 44–55.
- (3). BARNEY, J. (1991). Firm resources and sustained competitive advantage. *Journal of Management*, 17(1), 99–120.
- (4). BELLILI, K., & BENAMRA, Z. (2024). *Comptabilité et fiscalité: enjeux et perspectives* (Mémoire de Master en Sciences Financières et Comptabilité, spécialité Finance d'entreprise). Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Algérie, 145 p.
- (5). CHANSON, G., & ROUGES, V. (2012). L'externalisation de la fonction comptable à l'épreuve de la théorie du signal. *Finance Contrôle Stratégie*, 15(3), 95–107. <https://doi.org/10.4000/fcs.1189>
- (6). COLASSE, B. et al. (2005). Les grands auteurs en comptabilité. Paris: EMS.
- (7). EL OMARI, O., & MAHZOUN, A. (2020). Les déterminants du succès de l'externalisation: une revue de littérature. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 3(4), 505–519.
- (8). EL OMARI, O., & MEZIOUNI, B. (2021). Réussir l'opération d'externalisation logistique: analyse empirique des déterminants du succès. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(4), 915–943.
- (9). GENEST, K., & PERCO, B. (2014). Approches méthodologiques et objets d'induction organisationnels: la pertinence d'une stratégie de recherche multiétagée. Paris: Eyrolles.
- (10). HOPWOOD, A. G. (1983). On trying to study accounting in the contexts in which it operates. *Accounting, Organizations and Society*, 8(2–3), 287–305.
- (11). HOUNKOU, G. (2016). Faut-il externaliser la fonction comptable des entreprises béninoises ? *Revue Africaine de Gestion*, 1(6), 1–23.
- (12). JENSEN, M. C., & MECKLING, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305–360.
- (13). KOLA G. (2014). Fiscalité et développement économique. Institut de Recherche Scientifiques
- (14). MABIALA U. (2022). La fiscalité comme outil de mobilisation des ressources. *Revue Internationale des Dynamiques Sociales Mouvements et Enjeux Sociaux*, 125(11-12), 363–372. Kinshasa : Presses de l'Université de Kinshasa. ISSN 2790-3095.
- (15). MAKAYA, W. (2010). *Comptabilité générale de l'entreprise : système comptable OHADA*. Paris : Éditions Publibook Université.
- (16). MATTESSICH, R. V. (2002). Accounting research and researchers of the 20th century. *Review of Accounting and Finance*, 1(4), 51–82.
- (17). MBANGALA MAPAPA, A. (2021). La gestion des PME en République Démocratique du Congo, Presse de l'université de Kinshasa.
- (18). MENCHAOUI, I. (2015). *Identification et impact des pratiques de gestion fiscale sur la performance fiscale des groupes de sociétés: une étude menée dans le contexte tunisien* (Thèse de doctorat en sciences de gestion et comptabilité). Université de Franche-Comté & Université de Tunis El Manar.
- (19). OMANDJI, L. (2022). Business Model Canvas et pérennité des petites et moyennes entreprises en environnement hostile : contingences internes et externes. Thèse de doctorat. HESAM université (le cnam).

- (20). ORDONNANCE-LOI n°13/006 du 23 février 2013 modifiant et complétant la loi n°06/004 du 27 février 2006 portant régime fiscal applicable aux entreprises de petite taille.
- (21). ORDONNANCE-LOI n°22/030 du 8 septembre 2022 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups.
- (22). QUÉLIN, B., & DUHAMEL, F. (2003). Bringing together strategic outsourcing and corporate strategy: Outsourcing motives and risks. *European Management Journal*, 21(5), 647–661. [https://doi.org/10.1016/S0263-2373\(03\)00113-0](https://doi.org/10.1016/S0263-2373(03)00113-0).
- (23). RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. (2022). Ordonnance-loi n°22/030 du 8 septembre 2022 portant création, organisation et fonctionnement des PME et startups.
- (24). ROSSIGNOL, J.-L. (2024). *La gouvernance juridique et fiscale des organisations*. Paris : TEC & DOC.
- (25). SKADOUAMAÏ, J. G., & DEGOS, J. G. (2022). Externalisation comptable et gouvernance contractuelle: une approche par la théorie de l'agence. *Revue des Sciences de Gestion*, 58(3), 77–92.
- (26). SKADOUAMAÏ, J. G., DEGOS, J. G., & AGBÈDÈ, O. (2022). Ressources et compétences dans la décision d'externalisation comptable. *Management International*, 26(4), 112–130.
- (27). SPENCE, M. (1973). Job market signaling. *The Quarterly Journal of Economics*, 87(3), 355–374.
- (28). TORRES, O. (2012). *La santé du dirigeant de la souffrance patronale à l'entrepreneuriat salubre* (4e éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- (29). WILLIAMSON, O. E. (1985). *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*. New York: Free Press.
- (30). ZITOUNI, M., & MESSA, M. (2023). Le rôle du service comptable dans les entreprises: une approche comparative. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(2), 301–318.